

Plan de mobilité Appel à candidatures

Villages d'avenir



Dans le cadre du label « Villages d'avenir », la Commune de Penvénan a engagé, avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), une réflexion sur l'organisation de la circulation et du stationnement à l'échelle du territoire communal.

Les bureaux d'études Explain (sur la partie circulation) et Sareco (sur la partie stationnement) ont été missionnés par l'ANCT pour réaliser le diagnostic mobilité.

Au terme de cette étape, un groupe de travail sera constitué pour participer à un atelier de concertation qui conduira à la co-construction de scénarii d'aménagement.

Pour former cette équipe de réflexion, la Commune lance un appel à candidatures (acteurs privés, associations, usagers...).

Dans un second temps, la collectivité et les bureaux d'études procéderont à une sélection des candidatures pour constituer un groupe de travail hétérogène et représentatif de la population de Penvénan.

Comment participer à l'atelier ?

Adresser votre candidature à Mme le Maire par courriel à :

accueil.mairie@ville-penvenan.fr

ou par courrier à la mairie - 10 Place de l'Eglise -22710 PENVENAN, en indiquant votre nom, prénom, adresse et profession.

La date limite de réception des candidatures est fixée au **06 octobre 2024**.